



Siège social
Mairie

45210 FERRIERES EN GATINAIS

Objet : Marché de Noël

Tel :02.38.96.56.38

06.16.09.23.67

Ferrière en Gâtinais le,

Le Comité des Fêtes organise le.....décembre 201.... son marché de Noël.

Les tarifs sont :

1 .Stand sous tente, table, chaise , prise de courant : **12€ les 2.5 mètres** (limité à 2x2.5m)
(Puissance limitée, pas de spot halogène ni de chauffage électrique).

2 .Stand intérieur : **16€ les 2.5 mètres** (limité à 2x2.5m)

Pour toute réservation le bulletin d'inscription doit être accompagné, au plus tôt, de votre règlement à l'ordre du :

Comité des Fêtes de Ferrières

L'absence de l'exposant le jour de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement.

Nous demandons à tous les exposants de laisser leur emplacement propre en partant, **aucun débris** ne doit rester à votre stand.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguée

* ci-joint le règlement

P/le Président
LaSecrétaire
Mme DUFOUR J.M

✂.....
Bulletin d'inscription à retourner rempli à la Mairie de Ferrières

Nom.....

Prénom..... Tel.....

Adresse.....

.....

.....

.....

*Activité.....

.....

Association.....

.....

Proposition 1 (Stand de 2.5 mètres limité à 2x2.5 m).....x 12€ = Total

Proposition 2 (nombre de fois 2.5 mètres limité à 2x2.5 m).....x 16€ =

*nature de l'exposition (objets, déco, alimentaire, etc.).....

Ne pas oublier de joindre votre règlement

Comité des Fêtes de Ferrières



Règlement du Marché de Noël

Le Comité des fêtes de Ferrières organise le
Marché de Noël.

Le Comité des Fêtes délimite les emplacements des
exposants

Les tarifs sont :

1 .Stand Sous tente, table, chaise , prise de courant : **12€ les 2,5 mètre**(limité à 2x2.50m)

(Puissance limitée, pas de spot halogène ni de chauffage électrique).

2 .Stand intérieur : **16€ les 2.50 mètres** (limité à 2x2.50)

Pour toute réservation le bulletin d'inscription doit être accompagné de votre règlement à l'ordre du :

Comité des Fêtes de Ferrières

L'absence de l'exposant le jour de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement

Les exposants devront obligatoirement avoir une assurance **responsabilité civile**

Nous demandons à tous les exposants de laisser leur emplacement propre en partant, **aucun détrit** ne doit rester à votre stand.

Le Président ou son représentant se réserve le droit d'exclure du Marché de Noël toute personne ne respectant pas les consignes.

La simple participation au Marché de Noël implique l'acceptation du présent règlement.

Le Président